

COMMUNIQUE DE PRESSE

26 novembre 2018

CHIMIOETHERAPIES ANTICANCEREUSES ORALES A DOMICILE : La CNUPL lance l'initiative « *Votre pharmacien se mobilise avec vous contre le cancer* »

Dans le cadre de la valorisation des nouvelles missions des pharmaciens d'officine et à l'occasion des cent ans de la Ligue contre le cancer, la Conférence Nationale des Unions Régionales des Professionnels de Santé (CNURPS) - Pharmaciens Libéraux se mobilise sur le sujet des traitements anticancéreux.

Dans cette perspective, elle a conçu un questionnaire permettant de mieux connaître et comprendre les besoins et attentes des patients en la matière.

Accessible du 19 juin au 10 novembre 2018, il a recueilli la voix des patients sur les questions liées aux traitements anticancéreux oraux afin de construire un plan d'action qui permettra aux pharmaciens d'aller plus loin dans leur rôle d'acteurs mobilisés dans le développement actuel de l'oncologie et le parcours de soins des patients atteints d'un cancer.

Avec une note moyenne de 9 sur 10, les pharmaciens d'officine sont perçus par leurs patients comme des professionnels de grande confiance. Ils sont aussi plébiscités pour leur rôle de conseil et d'information sur les traitements. En effet, 100% des patients ayant reçu des informations relatives à leur traitement ont estimé qu'elles étaient utiles et environ 83% de ceux n'ayant pas reçu désirent en obtenir.

Du fait du développement rapide des chimiothérapies anticancéreuses orales, de la complexité d'utilisation de ces médicaments et de leurs multiples effets indésirables (peu ou mal identifiés au préalable et au long cours par les patients), le rôle du pharmacien officinal apparaît déterminant, aussi bien dans l'analyse du traitement, dans l'explication de ce dernier que dans l'accompagnement des patients tout au long de leur prise en soins.

De par sa proximité, sa disponibilité et son expertise des problématiques médicamenteuses, il est un acteur incontournable dans leur parcours thérapeutique et contribue à l'amélioration de leur qualité de vie ainsi qu'à l'optimisation de l'observance, de l'efficacité et de la tolérance des traitements instaurés.

Interlocuteurs de référence pour les équipes hospitalières dans le cadre des soins de premier recours, les pharmaciens d'officine sont des acteurs de santé de premier plan dans l'élaboration de solutions efficaces pour parer au manque de coordination, que les patients déplorent, aussi bien entre la ville et l'hôpital qu'entre professionnels de santé du secteur ambulatoire.

Près de 85% des patients déclarent en effet que l'hôpital n'avait pas préalablement transféré leur prescription à leur pharmacien, et ils ne sont que 17 % et 38 % à faire état, respectivement, de la mise en place d'une coordination ville-hôpital et d'une coordination entre les professionnels de santé de ville au sujet de leur prise en soins. En matière de coordination, tout reste donc à faire.

Ainsi, à travers l'initiative « *Votre pharmacien se mobilise avec vous contre le cancer* », la CNUPL propose de conférer une mission de premier recours aux pharmaciens libéraux dans le cadre du suivi des patients sous chimiothérapie anticancéreuse orale au sein de l'équipe soignante du patient : référent des patients en sortie d'hôpital et interlocuteur de l'équipe hospitalière, en relation avec les autres professionnels de santé du patient.

Contacts presse

Michel Siffre

06. 31. 52. 29. 31 - siffre.michel83@gmail.com

Soins Coordonnés

01. 41. 41. 08. 28 - contact@soinscoordonnes.fr



**CONFÉRENCE NATIONALE
DES URPS PHARMACIENS LIBÉRAUX**

www.cnupl.fr